N° 79 | DÉCEMBRE 2023

Les 3 Tours

Journal communal de Massongex-Daviaz

L'Altitrail de Chalin, un défi très exigeant !

(pages 16-17)

Sortie des Aînés, 13 septembre 2023 — **5**

Pistes cyclables dans le Chablais — **9**

Tous ensemble à Massongex — **21**

CAHIER SPÉCIAL : BUDGET 2024 ET CONVOCATIONS. — **23-29**

Sommaire

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE 03

GÉNÉRATION 60+ 04

JEUNESSE 06

ÉNERGIE 08

TOURISME 09

POLITIQUE 10

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE 12

CAHIER SPÉCIAL - BUDGET 2024 23

AGENDA 30

JEUX 31

Editorial

L'engagement citoyen : le moteur du développement d'un village et de son esprit.

Dans un monde où l'individualisme prédomine souvent, l'esprit de village représente une véritable bouffée d'air frais. Il rappelle que le bonheur réside dans les relations humaines, dans le soutien mutuel et dans la simplicité des échanges. Il incite à prendre soin de son voisin, à se soucier du bien-être collectif et à préserver les valeurs qui font la richesse d'une communauté. L'esprit de village est un trésor précieux qu'il convient de préserver, de transmettre aux générations futures ainsi qu'à nos nouveaux voisins.

Mais pas si facile dans ce monde en constante évolution, où les grandes villes semblent monopoliser l'attention, que notre village s'agrandit, il est pour ma part essentiel de rappeler l'importance de l'engagement des citoyens. Ces petites communautés, souvent négligées, regorgent pourtant de ressources et de potentiels inexploités. C'est grâce à l'implication active des habitants que ces villages peuvent se développer et prospérer. Dans cet édito, j'aimerais mettre en lumière les avantages de l'engagement citoyen dans un village et souligner son rôle crucial dans la construction d'une communauté solide et dynamique.

1. Renforcer le tissu social :
L'engagement citoyen permet de renforcer le tissu social au sein d'un village. En participant activement aux différentes initiatives locales, les habitants tissent des liens entre eux, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance et de solidarité. Les rencontres régulières lors des événements communautaires ou des réunions de quartier créent une atmosphère chaleureuse où chacun se sent impliqué et valorisé.

2. Dynamiser l'économie locale :
Lorsque les citoyens s'investissent dans leur village, ils contribuent directement à la dynamisation de l'économie locale. En soutenant les commerces de proximité, en encourageant l'artisanat local ou en développant des projets entrepreneuriaux, ils participent à la création d'emplois et à la pérennité des activités économiques sur place.

3. Préserver l'environnement et le patrimoine :
Les citoyens engagés jouent également un rôle crucial dans la préservation de l'environnement et du patrimoine de leur village. En s'impliquant dans des actions de sensibilisation à l'écologie, en participant à des projets de rénovation ou de restauration des bâtiments historiques, ils contribuent à la sauvegarde de l'identité culturelle et naturelle de leur lieu de vie.

Au plaisir de vous rencontrer au village !

Jennifer Cettou, conseillère communale

Nous vivons dans un monde qui bouge !

Je ne vous apprends rien sauf, peut-être, que cette affirmation s'applique également à la vie communale. Les sujets importants sont légions et il est difficile de placer des priorités, étant donné que tout semble urgent.

Faut-il d'abord réaménager la route cantonale en traversée de Massongex, en assurant par la même occasion l'assainissement du bruit routier et la pacification du cœur de village par la limitation à 30 km/h ? Ou faut-il attendre le déploiement des infrastructures pour le développement du réseau de chauffage à distance (CAD) SATOM ?

L'accroissement de la capacité d'accueil préscolaire et scolaire doit-il figurer en tête de liste ou est-ce la finalisation de la mise en séparatif des eaux de l'ensemble du territoire communal qui doit y être ?

Idéalement, ces quelques projets devraient être réalisés à court terme.
Seulement voilà, les finances communales subissent les mêmes pressions que le portemonnaie des citoyens et nous devons choisir, en repoussant certains investissements et en remettant en question certaines dépenses qui ne sont pas indispensables.

Le budget 2024 et le plan quadriennal illustrent parfaitement notre volonté de ne pas vivre au-dessus de nos moyens, en continuant à peser chaque sou dépensé avec, toujours en point de mire, la qualité de vie des citoyens de notre commune.

La présentation qui en sera faite à la prochaine assemblée primaire du 11 décembre à laquelle vous êtes conviés permettra à chacun des conseillers de vous apporter les explications souhaitées.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, ou à une autre, je tiens d'ores et déjà à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

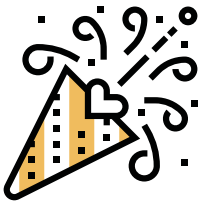

Joyeux Noël et bonne année 2024

Pass'Sénior

7 juin 2023

Cette année, ce sont 32 seniors actifs de Massongex qui partent en vadrouille… Une journée surprise les attend…

Direction St-Pierre-de-Clages pour une découverte du village, de son église romane du 12e siècle et de ses terrasses !

Puis montée à travers le vignoble pour rejoindre le village de Chamoson… À la cave du Vieux Pressoir, rallye des 5 sens organisé par Christelle Besse avec dégustation de vins, sirops et petites choses à grignoter…

Ce sont ensuite des pommes de terre en robe des champs accompagnées de plateaux de fromages et viande froide ainsi qu'un dessert fruité qui attendent la petite troupe…

Une pause-café *(ou plutôt bières et minérales au vu de la chaleur !)* et dégustation de panettones confectionnés par la boulangerie « Le 1955 » avant de regagner Massongex…

Ce fut une journée pleine de sourires et d'éclats de rires… Une ambiance chaleureuse à l'image de la météo !

Merci pour votre participation et votre bonne humeur ! On vous attend pour la prochaine édition !

Carole Loretan, pour la commission des Affaires sociales

Club des Aînés Massongex-Daviaz

Balade à Saas-Fée le mercredi 28 juin 2023. Apéritif, repas et promenade.

Sortie des Aînés

13 septembre 2023

Sortie avec une météo mitigée mais une visite guidée de la Fromagerie des Franches Montagne au top !

Une démonstration moderne et interactive. Une dégustation de Tête de moine et bien d'autres délices de la région. Le tout suivi d'un repas au restaurant le Peu-Pequignot dont le rœsti servi va rester dans les mémoires.

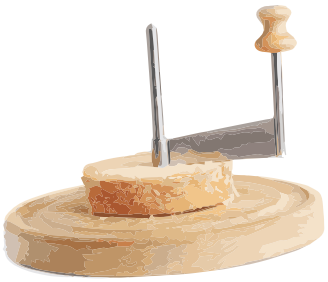

Les grenouilles et les têtards finissent dans le canard

5 mots riards

Balance tes histoires et anecdotes sur Massongex à info@5motsriards.ch

Ton journal de Canarnaval

Du « Jardin collectif de Taranis » à l'école

Théo et Chantal Carthoblaz qui s'occupent du jardin collectif ont collaboré avec les enseignantes de l'école de Massongex afin de créer un projet de plantation avec les jeunes élèves

Ce sont les élèves de 2H qui ont été choisis pour démarrer cette aventure.

En avril 2023, ils ont tout d'abord effectué un travail d'observation de graines avant de réaliser des semis dans des pots en classe.

Avec eux, nous avons semé des concombres, tomates, aubergines et poivrons. Au fil des semaines, nous nous sommes occupés de l'entretien en arrosant régulièrement et en observant l'évolution des semis.

A la mi-mai, nous nous sommes rendus au jardin avec les semis afin de les planter en pleine terre. Nous avons rencontré Théo et Chantal Carthoblaz qui nous ont fait découvrir le jardin collectif de Taranis.

Ce jour-là, chaque élève a pu creuser un trou pour y déposer un planton. Nous les avons bien arrosés afin qu'ils puissent grandir. En classe, chaque enfant avait également décoré un galet que nous avons mis au pied de chacun de nos plantons.

Au mois de juin, nous sommes retournés au jardin et avons découvert que nos différentes plantations avaient bien évolué. Nous avons également désherbé les plates-bandes en étant bien attentifs à arracher seulement les mauvaises herbes.

Puis, Théo et Chantal nous ont fait déguster différents fruits, légumes et herbes aromatiques du jardin : radis, rhubarbe, fraises, framboises, menthe... Quel régal !

Après les vacances d'été, les élèves désormais en 3H sont retournés au jardin pour observer l'évolution de leur travail. Les plants de haricots, de poivrons, de concombres et d'aubergines avaient bien grandi et donné du fruit.

Sous le regard bienveillant de nos guides Chantal et Théo, les enfants ont pu :

- déambuler librement dans les allées du jardin ;
- découvrir les vertus bucco-dentaires des feuilles de sauge, efficaces pour prévenir le développement de la plaque dentaire ;
- observer les graines des futurs plants de haricots encore dans leurs cosses ;
- récolter et déguster du raisin, des carottes et des radis ;

- ramasser des feuilles de menthe pour les faire sécher en classe et déguster un bon thé lorsque les jours seront plus frais ;

Ils se sont émerveillés devant les fleurs de topinambours et de tagettes. De nombreux enfants sont d'ailleurs repartis avec un bouquet à offrir à leurs parents.

Nous avons également emporté une grande brassée de « chou kale » que les enfants ont vu se transformer, dès le lendemain, en.... chips. Fort appréciés par certains, leur « goût de brocoli » n'a pas fait l'unanimité, mais nos jardiniers en herbe auront au moins eu l'occasion de goûter.

Quelques jours avant les vacances d'automne, les enfants sont allés au jardin collectif récolter différents légumes.

Dès le lendemain, par petits groupes, chaque enfant de 3-4H s'est attelé à laver, éplucher et couper les légumes afin de préparer

une bonne soupe qui a été partagée lors du repas de midi.

Bien avant le moment de la dégustation, une bonne odeur se répandait déjà dans le bâtiment scolaire, mettant en appétit tous les élèves et enseignantes.

Mixée ou non, chacun a eu l'occasion de goûter et comparer. Et vous, comment préférez-vous la soupe aux légumes ? Avec les morceaux ou mixée ?

Chloé, Murielle, Béatrice et Martine

AG culturel : l'abo pour les moins de 26 ans

Permettre aux jeunes de découvrir la richesse de l'offre culturelle à moindre coût ? C'est possible grâce à l'AG culturel !

Cet abonnement permet aux jeunes de moins de 26 ans, étudiant·es ou non, d'accéder librement et à volonté à plus de 10'000 concerts, expositions, festivals, films et spectacles. Pour seulement 100 francs par an, il leur ouvre les portes de plus de 280 institutions et lieux culturels dans les cantons du Valais, de Fribourg, Berne, Neuchâtel et du Jura.

Le canton du Valais compte actuellement 91 lieux partenaires, notamment : le Théâtre du Crochetan, le Pont Rouge et le Kremlin à Monthey, le Théâtre du Dé à Evionnaz, le Théâtre du Martolet, l'Abbaye et le Château de Saint-Maurice, le Théâtre Alambic et les Caves du Manoir à Martigny, le Port Franc, le Spot, la Ferme-Asile, les Musées cantonaux à Sion, le Festival Cirque au Sommet, Salle Recto Verso, l'Hacienda, Théâtre les Halles,...

En quête d'une idée-cadeau ? Commandez un bon cadeau AG culturel et offrez 365 jours de découvertes et sorties culturelles !

AG culturel | Kultur-GA est une association à but non lucratif, soutenue par les cantons dans lesquels l'abonnement est valable. Sa mission est de faciliter l'accès à la culture pour les jeunes et de les inciter à la découverte et à la curiosité.

Infos, abos et bons cadeaux : www.agculturel.ch

Chauffer au bois sans fumée ni odeur : une combustion optimale !

En 2018 à Massongex, le chauffage à bois est le second producteur d'énergie renouvelable le plus utilisé après les pompes à chaleur. Il représente 8% de la chaleur consommée sur le territoire, sans compter les chauffages à bois d'appoint.

Chauffer au bois est neutre pour le climat et un approvisionnement en bûches indigènes favorise l'économie locale. Malgré ces atouts, la combustion rejette beaucoup de poussières fines d'un diamètre inférieure à 10 microns. Invisible à l'œil nu, cette poussière est reconnue comme cancérogène par l'organisation mondiale de la santé.

Pour préserver la santé publique, la Suisse a défini des normes pour un air sain au travers de son ordonnance sur la protection de l'air *(OPair)*. Cette ordonnance impose notamment un contrôle par un spécialiste des installations de chauffage à bois, à gaz ou au mazout. À noter que l'association des ramoneurs recommande un passage annuel pour les chauffages à bois manuels comme automatiques.

L'OPair définit également ce qu'est le bois de chauffage et liste les matériaux adaptés à cet usage, et ceux dont l'usage dans des installations de chauffage est fortement déconseillé, voire interdit, pour des questions de qualité de combustion ou de polluants émis.

> **« L'élimination de matériaux non conformes à l'OPair expose au risque de sanctions et d'amendes. »**

Les conseils ci-dessous vous permettront de vous chauffer efficacement, en pérennisant votre installation et sans encrasser votre santé et celle de votre voisinage :

- Le **poêle** doit être **nettoyé régulièrement**.
- Le bois doit être approprié.
- Les bûches ne doivent pas être trop grosses.
- Le **bois** doit être **sec**, stocké depuis au moins deux ans. Il est recommandé de conserver le bois à température intérieure deux jours avant la combustion.
- L'apport d'air dans le poêle doit être suffisant.
- **Privilégiez** un **allumage avec des briquettes** plutôt que des journaux
- Appliquer la **méthode d'allumage par le haut** pour réduire les fumées : consultez la brochure « *Allumage, le bon départ* ».

Pour vous aider, vous trouverez **2 brochures** sur la page « *Énergie* » du site web communal et **1 lien** sur le site énergie-environnement :

- Brochures « *Allumage, le bon départ !* » et « *Utilisation correcte des chaudières à bois* ».
- La page « *Moderniser la cheminée* » du site energie-environnement.ch

Daphné Roh, déléguée à l'énergie

✓ Bois de chauffage

- Bois à l'état naturel, en morceaux (bûches, briquettes, brindilles, pives).
- Granulés de bois, bois déchiqueté, copeaux, sciure.
- Objets en bois massif non traité (piquets de clôture, palettes à usage unique).

✗ Bois de chauffage

- Vieux meubles
- Bois usagé issu de chantiers
- Bois traités
- Bois d'emballage
- Bois imprégné d'enduit, de produits de conservation
- Palettes en bois mélangés
- Cartons, journaux, magazines

Source : annexe 5, chapitre 31 OPair

Pistes cyclables dans le Chablais

Lancement d'une carte interactive des infrastructures cyclables à l'échelle du Chablais

L'ensemble des aménagements cyclables existants et en projet sur le territoire ainsi que le panel d'itinéraires cyclables pour les déplacements de loisirs et quotidiens à travers le Chablais sont désormais consultables sur une même plateforme : chablais.ch/projects/velo.

Elle comprend une **carte interactive** qui recense l'ensemble des aménagements cyclables, mais également les stationnements vélo, les vélos en libre-service et autres services vélo tels que les stations de recharge e-bike ou bornes de réparation.

En plaine sont également proposés une série d'itinéraires pendulaires permettant de se déplacer à vélo d'une localité à une autre. Les parcours conseillés empruntent, dans la mesure du possible, des routes équipées d'aménagements cyclables, pistes ou bandes, ou adaptées à la circulation des vélos.

Les utilisateurs peuvent ainsi télécharger directement leurs itinéraires en format GPX et planifier leur trajet en toute tranquillité.

La promotion de la mobilité douce est une des **actions menées** par l'association **Chablais Région** qui est une structure intercantonale composée des 28 communes du Chablais vaudois et valaisan, qui veille à la coordination des politiques publiques de part et d'autre du Rhône.

Elle a pour but de définir une vraie stratégie de développement pour cette région et de suivre les projets d'intérêt régional, en particulier dans les domaines économiques et de la mobilité.

(Avertissement : certains de ces itinéraires ne sont pas homologués au niveau de la LIMN).

Sylviane Coquoz

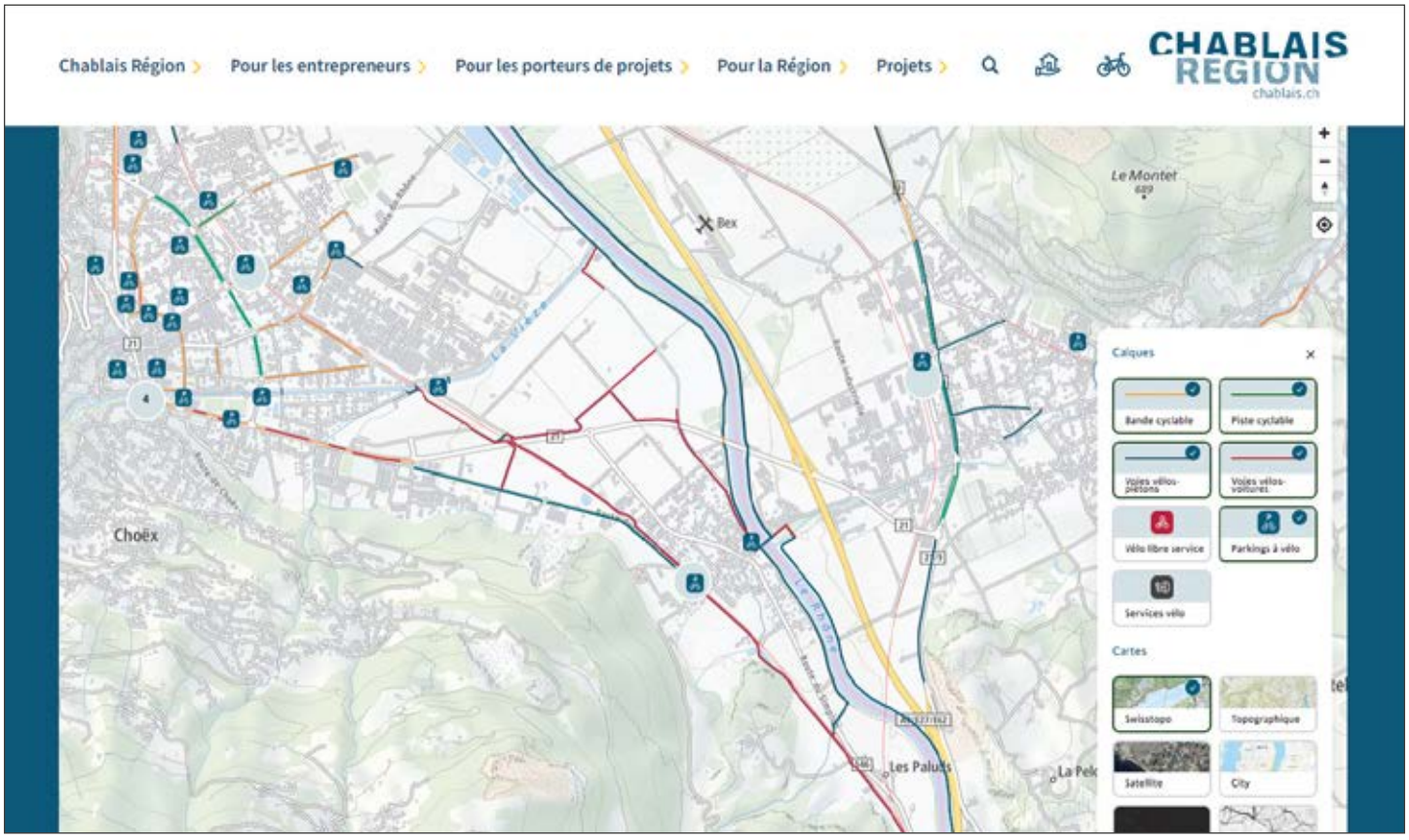

Capture d'écran du site https://chablais.ch/projects/velo/

La Constitution valaisanne

Le 3 mars 2024, le peuple valaisan sera appelé à voter sur la nouvelle Constitution valaisanne, ne laissez pas l'abstention décider pour vous.

Le peuple valaisan a accepté une révision totale de la Constitution valaisanne et a décidé de confier cette tâche à une Assemblée constituante dont les 130 membres ont été élus le 25 novembre 2018.

Le 24 avril 2023, le dernier plénum de la Constituante a accepté le texte final à la majorité qualifiée des constituants par 87 oui, 40 non et 0 abstention. Ce texte a été remis au Conseil d'Etat par le Collège présidentiel, le 17 mai 2023.

Le Conseil d'Etat a fixé la votation sur ce texte au 3 mars 2024. Il n'a pas émis de recommandations et ne prendra pas position sur le projet.

Sans être révolutionnaire, ce texte remplacera le texte de 1907, plusieurs fois rapiécé. La nouvelle Constitution contient des avancées sociales, juridiques et politiques qui répondront aux défis actuels et futurs auxquels les autorités sont et seront confrontées.

Chers citoyens et citoyennes, vous êtes amenés à vous prononcer sur un texte de grande importance, la Charte fondamentale de notre canton. Au vu de la portée de cette votation, prenez le temps de vous renseigner sur son contenu, sur la variante proposée pour le vote des étrangers au niveau communal, et de la manière de remplir le bulletin de vote avant de vous rendre aux urnes.

Chaque voix compte. Ne laissez pas l'abstention décider à votre place.

Le texte de la nouvelle Constitution est accessible sur le site Internet du canton, sous vs.ch/web/constituante.

Raymonde Schoch, constituante

Nouvelles règles de stationnement

Le nouveau concept de stationnement est le fruit de plusieurs années de travail ; l'introduction des dispositions concernant le centre du village le 1er août 2023 en est le point final. Tous les parkings publics sur le territoire ont été analysés, et la signalisation a parfois été adaptée afin de correspondre au mieux à la destination de l'endroit.

Avant l'introduction du concept de stationnement, les différents parkings du centre du village étaient bien utilisés, quoiqu'avec des particularités pour chacun d'entre eux. La cinquantaine de cases sur la place Gabriel-Donnet étaient principalement occupées par les employés communaux en journée tout en étant relativement libres en soirée. Les cases sous la salle polyvalente et sur la place Tarnaiae étaient plutôt employées par les riverains et les clients des établissements publics, avec une forte occupation devant le magasin en soirée.

Le bâti au centre du village a une structure particulière. L'agencement des rues remonte à un temps où les automobiles n'existaient pas, ce qui explique le manque d'emplacements qui leur sont dédiés.

De plus, divers établissements publics sont établis dans ce périmètre, et la vitalisation de ceux-ci est un des objectifs prioritaires de la commune. En témoignent l'espace accordé aux restaurateurs sur le domaine public pour installer des terrasses, ou encore la politique de rachat immobilier menée par diverses administrations durant la dernière décennie. L'instauration d'une zone piétonne dans les rues Quartéry et Comte Riant est également une conséquence de cette volonté communale. Le Conseil pense qu'il est utile de garder des places de stationnement à proximité de cette zone piétonne.

Nous avons fait le constat qu'avec l'ancien système, plusieurs riverains stationnaient sur les places devant le magasin. Le Conseil souhaite désormais donner la priorité aux usagers des établissements publics sur les parkings situés sur la place Tarnaiae et sous la salle polyvalente. Pour réaliser cette décision, la mise en place d'une tarification avec des horaires prolongés s'est imposée. Il aurait été difficile de garantir des places libres avec une simple limitation du temps de stationnement sans nuire aux usagers des établissements publics.

Certains riverains se sont adressés à la commune pour se plaindre de ce changement de règles. Dans une volonté de compromis, le Conseil a décidé de louer des cases sur le parking de la place Gabriel-Donnet aux habitants du centre du village ne pouvant pas trouver d'autres solutions, à raison d'une place par ménage.

De plus, le système introduit prévoit 20 minutes de gratuité, ce qui permet de faire ses courses au magasin. Entre 12h et 13h30, les parkings sont également gratuits, ce qui permet de manger dans l'un des restaurants du centre du village sans devoir sortir son portemonnaie.

Concernant les soirées, le parking de la place Gabriel-Donnet reste gratuit dès 19h, de telle manière que les clients peuvent se parquer gratuitement à environ 120 mètres des restaurants.

Nous pensons que ce changement de système sera bénéfique à la vie du centre du village, et nous analyserons la situation après quelques mois de tarification. Le Conseil reste ouvert à d'autres modifications de la signalisation si un besoin apparaît.

Gwenaël Richard,
conseiller communal

Pour votre participation, votre solidarité et votre générosité à l'occasion de nos 100 ans

L'Echo de Châtillon est fier et reconnaissant d'avoir reçu le ***« Mérite culturel 2023 »*** des mains de la Présidente du Conseil communal, le 16 novembre 2023.

SC Cime de l'Est

Un dernier article avant que d'autres lignes s'écrivent...

C'est en 2003 que mon aventure avec le comité du SC Cime de l'Est a commencé à la suite d'un coup de téléphone de Jacky Nissille alors secrétaire du ski-club qui me demanda si intégrer le comité pouvait m'intéresser. Tout d'abord surpris, je me suis dit que cela pouvait être une suite logique après avoir participé en tant que membre OJ (Organisation Jeunesse) aux activités dès la fondation du club en 1989 et poursuivi mon engagement en tant que moniteur J+S (Jeunesse et Sport) dès mes 18 ans...

2005, *le début de l'aventure Valerette Altiski pour le SC Cime de l'Est et son comité d'organisation : Olivier Fierz, Jean-Pierre Sierro, Raphy Frossard, Agnès Daves, Christophe Sierro et Joël Mottiez.*

En 2009, Gérald Daves, alors président du ski-club depuis 2004 et au comité depuis 1993 nous a fait part de sa volonté de se retirer du comité. Il pensait que j'étais la personne qui pouvait lui succéder alors que j'étais finalement le moins expérimenté de toute l'équipe. Si je n'ai pas partagé immédiatement son avis, aujourd'hui, je ne peux que le remercier de cette idée, à priori un peu folle, ainsi que tous les membres du comité en place pour leur soutien. J'ai pu expérimenter une autre facette de l'activité qui se rapprochait peut-être plus de l'idée que j'en avais à mes débuts à savoir organiser et apporter de nouvelles idées pour pérenniser notre club.

J'ai souvent eu l'occasion de dire que de reprendre la présidence à ce moment était finalement une démarche d'autant plus facile que j'ai bénéficié d'un entourage de qualité avec de nombreuses années d'expérience. En fait, le risque résidait plutôt dans la durabilité de cette équipe, raison pour laquelle, penser au renouvellement de celle-ci me paraissait une évidence.

C'est pour cette raison que nous avons organisé le renouvellement du comité dès 2011 jusqu'à ce jour, tous les 2 ans environ, afin d'amener du sang neuf et de nouvelles idées tout en favorisant la transmission des connaissances et ainsi, en conservant les compétences acquises tout au long de ces années.

Ensemble, nous avons poursuivi les buts fixés initialement par les membres fondateurs sans oublier d'innover et ainsi de vivre avec notre temps. Ainsi, nous sommes devenus dès 2010 une société à part entière de la commune de Vérossaz en plus de Massongex conformément à nos activités dédiées aux habitants de 2 communes.

Nous avons proposé des sorties familles hors de nos frontières en France et en Italie, nous avons mis sur pied un nouveau de camp de ski pour nos OJ à Fiesch après avoir passé 17 ans à Villars Bretaye, nous avons mis à disposition des combinaisons de ski pour nos moniteurs et nos membres à prix préférentiels, organisé un camp familles à Saas-Fee à l'occasion de nos 30 ans, renoué avec le Tour du Chablais en organisant à nouveau 2 nouvelles étapes sans oublier nos sorties familles plus festives à Adelboden dans le cadre de la course FIS de Coupe du Monde de ski alpin et organiser de nouvelles activités diverses et variées pour nos jeunes.

> **« Après 20 ans de comité dont 14 ans de présidence, c'est à mon tour de passer le témoin non sans émotion, c'est normal après avoir passé près de la moitié de sa vie au sein de ce comité. Je ne vois pas le temps passer, preuve que quand on aime, on ne compte pas. »**

www.sc-cime-est.ch

2014, *soirée des 25 ans du SC Cime de l'Est, aucun risque avec la cabine, c'est du travail de pros : Julien Richard, Joël Mottiez, Jean-Pierre Sierro, Laurent Perruchoud, Eric Ruppen, Olivier Moix, Cédric Zuchuat.*

Je tiens à réitérer mes remerciements à tous les membres du comité du SC Cime de l'Est et du comité d'organisation de Valerette Altiski que j'ai eu la chance de côtoyer, à tous les bénévoles qui nous ont suivis et qui nous suivront encore dans la mise sur pied des différentes manifestations et à tous les moniteurs qui donnent de leur temps pour notre jeunesse et qui permettent de proposer toutes nos activités depuis près de 35 ans maintenant.

Lors de l'Assemblée Générale du 8 novembre, ont été élus au comité : Julien Richard, Président et Sylvie Proz, nouvelle membre et secrétaire. C'est à relever, pour la 1re fois de son histoire, le SC Cime de l'Est bénéficiera de l'apport de 2 présences féminines, Sylvie Proz et Valentine Dupuis, cheffe de camp OJ accompagné de 5 solides gaillards dont Julien Richard, Samuel Barman, Responsable loto, Fabrice Passaquay, Responsable OJ, Michael Morisod, Coach J+S, Joël Passaquay, Caissier.

2015, *le comité est à Kronplatz : Julien Richard, Jean-Pierre Sierro, Xavier Coquoz, Joël Mottiez, Laurent Perruchoud, Cédric Zuchuat.*

2017, *le comité en préparation de la 1re sortie familles du ski-club à Adelboden : Michaël Morisod, Eric Ruppen, Julien Richard, Joël Mottiez, Laurent Perruchoud, Cédric Zuchuat, Xavier Coquoz.*

Je suis convaincu que cette nouvelle équipe est parée pour relever les nouveaux défis qui se présenteront ces prochaines années et ainsi écrire de nouvelles lignes dans l'histoire du SC Cime de l'Est.

2019, *le comité est à Wengen au Lauberhorn : Samuel Barman, Cédric Zuchuat, Michaël Morisod, Joël Mottiez, Julien Richard.*

En 2021 *à Verbier avec la combinaison officielle du SC Cime de l'Est… Valentine Dupuis, Michaël Morisod, Julien Richard, Joël Mottiez, Samuel Barman. Cédric Zuchuat.*

N'oubliez pas, vive la glisse et longue vie au SC Cime de l'Est.

Joël Mottiez, président

2022… *Le comité est à Zermatt : Fabrice Passaquay, Joël Mottiez, Valentine Dupuis, Cédric Zuchuat, Julien Richard, Samuel Barman et… l'intrus Didier Défago, notre coach de la journée.*

Altitrail de Chalin

Un cadre amical et sportif, un Jour à Vivre

Un ALTITRAIL de CHALIN 2023 encore exceptionnel, un soleil généreux, une ambiance amicale et sportive de fête, un défi sportif toujours très exigeant, un panorama incroyable sur ces crêtes, des bénévoles extras, des participants heureux, des sourires… une journée spectaculaire aussi remplie d'émotions !

En préambule à Valerette Altiski de janvier prochain, la 16e édition l'Altitrail de Chalin s'est déroulée dans des conditions de rêves. L'Altitrail c'est une journée sportive de transition entre plaines et montagnes qui se veut différente et où nous voulons donner du plaisir à tous les acteurs de la journée, participants et bénévoles.

Participants à Tête de Chalin.

Bénévoles de Chalin.

Une édition 2023 avec un record de participation et plus de 140 sportifs(ves) au départ de Massongex et 75 jeunes de moins de 17 ans. L'Altitrail de Chalin, c'est la découverte de nos sentiers et du parcours hivernal de Valerette Altiski.

Le départ de la montée a été donné au bois de Châtillon de Massongex à une altitude de 400m. Dans un esprit de découverte, à Daviaz « vers chez Coquet » nous avons emprunté un chemin plus direct qui nous a amené au chalet de L'Abbaye. Après un bref passage à Chindonne, nous nous sommes dirigés sur l'arête du Poraire. Un gros travail a été entrepris pour un retour sur cette arête « l'essence même de l'Altitrail » ou nous avons taillé les fameuses marches, couper et dégager les vernes, poser des cordes afin de rendre cette montée plus aérienne et surtout offrir, plus de sensations aux participants(es) et, une vue sur notre Cime de L'Est et le Grand-Combin. **Un avant-goût de Valerette altiski de janvier prochain…**

Altitrail de Chalin c'est du COSTAUD ! C'est droit en haut !

Attention… l'Altitrail c'est une ascension de 12km avec un dénivelé de 2'365m. **C'est droit en haut, c'est du costaud !** Les trailers aiment. Les skieurs-alpinistes aussi. Au niveau sportif, même si le chronomètre n'est pas l'objectif de la journée, les participants l'ont bien compris !

L'ascension la plus rapide du jour est pour notre ami d'Evionnaz **Pierre Mettan en 1h51'44"**, Pierre un fidèle à l'Altitrail… il le dit souvent *« l'incontournable Chalin »*.

Arrivée de Pierre Mettan.

Du côté des dames, c'est une athlète de classe mondiale que nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la 2e fois sur la Tête de Chalin. **De retour après sa blessure Maude Mathys nous faisait l'honneur de participer en toute discrétion et simplicité à notre montée.** Son temps 2h03'46". Championne du monde de trail et vice-championne du monde de couse de montagne avec le record féminin de Sierre-Zinal. Maude a apprécié la journée *« Une des plus belles courses en montagne, si on aime les montées raides »*.

Deux champions sympathiques qui ont eu tout loisir de déguster notre fameux génépi de Chalin.

Maude Mathys et Lucile Ochs.

VALERETTE ALTISKI
SKI ALPINISME

Journée gratuite pour la jeunesse et le défi du Cervelas

Jeunesse au départ de Chindonne.

Les jeunes ont aussi eu droit à leur défi. Nous sommes heureux d'avoir pu accueillir 60 enfants sur le défi du Cervelas 2km D+ 450 et 15 jeunes sur le défi de Valerette 8km et D+1'650. Afin de promouvoir l'activité sportive en extérieur, **cette journée était gratuite pour tous ces jeunes sportifs**. Merci de la présence des jeunes du SC Salentin d'Evionnaz et du SC Bex

MERCI à mes amis du comité et du team pour les reconnaissances et le travail de balisage, de la taille des marches, de la pose des cordes... **Merci aux 60 bénévoles pour l'accueil**, et la bonne humeur qui font la réputation de nos organisations.

L'Altitrail de Chalin... une superbe préparation à l'hiver et au ski alpinisme, **un Jour à Vivre !**

Défi du Cervelas.

En avant pour Valerette Altiski 2024

Le samedi 20 janvier 2024 se déroulera la 26e édition de Valerette Altiski, la 10e pour notre ski-Club Cime de l'Est de Massongex et Vérossaz. Notre épreuve est inscrite au calendrier de la coupe de Suisse de ski alpinisme, et Youth Cup du CAS.

Pour cette édition 2024, dans un esprit de promotion du sport chez les plus jeunes, une compétition pour les jeunes de 8 à 20 ans sera organisée sur 2 jours.

A bientôt sur Pointe de Valerette et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

CO Valerette Altiski
Jean-Pierre Sierro

Toutes les informations sur
www.valerettealtiski.ch

Amicale de Valerette

Entretien de notre montagne

La tempête de foehn de fin avril 2012 avait eu raison du premier refuge de Valerette. Cet incident météorologique a donné naissance à l'Amicale de Valerette le 13 juillet 2013. Notre Amicale, issue de passionnés de montagne et d'amoureux de la pointe de Valerette souffle cette année ces dix bougies. A sa création le but prioritaire était la reconstruction du refuge de Valerette.

Si en septembre 2015 le nouveau refuge était héliporté et fait aujourd'hui le bonheur des randonneurs, l'amicale ne se repose pas sur ses lauriers.

Un des buts à sa création était aussi la préservation du site de la Valerette. L'Amicale est active chaque automne pour protéger de manière ciblée les itinéraires à ski, les clairières et même les chemins de randonnée de la propagation récurrente de la verne verte (aulne).

Il faut le savoir... Si aujourd'hui la pointe de Valerette est encore accessible à ski et que le randonneur se fait plaisir sur certains secteurs... c'est qu'il y a un grand travail de l'ombre qui s'effectue depuis plus de 30 ans.

Cette année, ce sont 29 membres de l'Amicale et de Valerette Altiski qui se sont activés sur deux journées de manœuvres pour l'entretien des itinéraires. **MERCI aux bénévoles.**

CO Amicale de Valerette
Jean-Pierre Sierro

Refuge.

Bénévoles du 23 septembre.

Bénévoles du 7 octobre.

Photo montage des zones entretenues.

Message des randonneurs de passage.

Samaritains

Bienvenue aux Samaritains de Massongex-Daviaz-Vérossaz

Notre section fait partie des sociétés du village. Notre but est :

- De promouvoir les premiers secours à la population afin de sensibiliser tout le monde à apprendre les gestes qui sauvent.
- D'être présent lors des manifestations dans le village afin de faire en sorte que votre journée, soirée se déroule en sécurité et qu'un organisme de premiers secours soit présent en cas de problèmes.

Les formations données :

- **BLS-AED :** Cette formation vous apprend à pratiquer un massage cardiaque et à utiliser un défibrillateur. Vous pouvez, si vous le désirez devenir public Responder Cœur Wallis.
- **Urgences chez les Petits Enfants :** Cette formation destinées aux parents, grands-parents, parrains, marraines, baby-sitter,... vous enseigne comment reconnaitre une urgence et comment la gérer en attendant l'arrivée des secours, elle apprend également aux parents à ne pas paniquer.
- **Cours de Sauveteur pour le permis de conduire.**
- **Formations de Secouristes IAS 1 et IAS 2.**
- Formations spécifiques, cours en entreprise, possibilité de formations aux autres sociétés.

En tant que membre d'une section de samaritains, vous rejoignez les rangs des spécialistes en premiers secours non-professionnels. Vos connaissances vous sont utiles dans la vie de tous les jours, par exemple en cas d'accident de la circulation, au travail ou à domicile.

La camaraderie, la convivialité et le divertissement ont également droit de cité. Vous pouvez :

- Participer à la vie de la commune.
- Rencontrer et tisser des liens avec d'autres personnes du village autour d'un sujet commun.
- Participer aux exercices mensuels.
- Collaborer aux services médico-sanitaires dans le cadre de manifestations.
- Prêter main-forte à l'occasion de cours publics.

Que faut-il pour devenir membre de notre section ?

- Aucunes connaissances particulières ne sont demandées, nous nous occupons de votre formation au travers de nos différents modules.
- Être disponible un jeudi par mois durant 2 heures pour les formations continues.

Intéressé, curieux ? Contactez-nous.

Par mail : samas.massongex&verossaz@bluewin.ch

Nous sommes également présents sur les réseaux sociaux :
samaritains.massongex
samaritains_massongex_verossaz

Halloween

Le 31 octobre, l'atmosphère de la place Tarnaiae pleine de toiles d'araignées, de crânes et de fantômes donne le ton.

Les maisons sont décorées de lanternes et de citrouilles grimaçantes, les enfants prêts pour la chasse aux bonbons et le concours de costumes. Les grands sous leurs maquillages très réussis et néanmoins effrayants ont fait monter l'ambiance au Central laquelle ne s'éteindra que tard dans la nuit noire.

Merci à vous tous pour votre très sympathique et nombreuse participation !

FC Massongex fête ses 60 ans en 2024

L'année 2024 sera spéciale pour le FC Massongex. En effet, elle sera marquée par le soixantième anniversaire du club.

Six décennies de hauts et de bas, notamment marqués par des promotions jusqu'en 2e Ligue interrégionale, mais également des rétrogradations jusqu'en 5e Ligue.

Mais un moment ressort rapidement dans l'histoire des «grenouilles» : ce 16e de finale de Coupe de Suisse face au FC Thoune, un an seulement avant que les Oberlandais ne disputent la Ligue des champions et y affrontent Arsenal. Bien que perdue 0-8, cette partie reste comme le point d'orgue de l'histoire des massongéroux. Un accomplissement encore aujourd'hui laissé sans suite.

Mais si aujourd'hui l'équipe fanion de Massongex ne milite «que» en quatrième ligue, son ambition est naturellement de remonter les échellons du football valaisan, sans toutefois se mettre de pression.

Le FC Massongex est avant tout un club familial, qui a à cœur d'accueillir de nombreux footballeurs en herbe vivant leurs premières émotions sur le rectangle vert.

Ces derniers, comme ceux composant les deux équipes d'actifs et celle des vétérans, auront d'ailleurs l'occasion de vivre une année riche.

En effet, anniversaire oblige, **plusieurs événements seront au programme**, avec le traditionnel **souper de soutien le 9 mars**, puis le **match de gala** qui sera disputé au Stade Saint-Jean à la fin du mois de juin, la **journée du 60e qui aura lieu le 24 août** et enfin la **soirée fondue se déroula le 16 novembre** sur le thème des *« légendes du FC Massongex »*.

> **Rendez-vous en 2024, pour vivre de nouveaux beaux moments sur et en dehors du terrain.**

Tous ensemble à Massongex

***« Tous ensemble à Massongex »*, c'est le nom que nous avons choisi pour notre groupe. Un nom qui exprime notre programme. Nous aimerions participer à l'accueil des nouveaux arrivants. Nous souhaiterions aussi que tout le monde se sente concerné en faisant découvrir les richesses de notre commune.**

Nous-mêmes avons vécu cette expérience d'arriver à Massongex. Maintenant nous nous mobilisons pour organiser une activité par saison. Pour permettre de belles rencontres et mieux connaître notre environnement.

Par exemple, **au mois de juin**, une **visite guidée** a invité les participants à découvrir le **jardin communautaire, la mosaïque romaine et l'épicerie solidaire**.

« J'ai trouvé géniale cette épicerie solidaire. Je sais maintenant qu'il y a cet endroit où je pourrais aller sans honte. Et ça fait vraiment chaud au cœur de voir qu'il y a des gens qui s'investissent pour les autres, sur qui on peut compter en cas de coup dur. »

« J'ai adoré découvrir l'histoire cachée du village. J'ai étudié l'histoire romaine à l'école et tout à coup je découvre qu'il y a plein des vestiges dans notre village. »

« Ce jour-là, au jardin je me suis rappelée des souvenirs d'enfance, quand ma grand-mère allait chercher des plantes pour les remèdes naturels. C'est important de ne pas perdre ce savoir traditionnel ».

Au mois de septembre, le groupe a organisé une **randonnée à pied jusqu'à Daviaz**.

« J'ai vécu une journée incroyable. En chemin Nicolas nous a raconté plein d'histoires, il nous a montré où se trouvaient l'ancienne douane, la châtaigneraie de la bourgeoisie, la « pierre du Conseil » entre Daviaz et Massongex, tout était fascinant. J'ai découvert que là où j'habite ça s'appelle Le Vatican. A Daviaz, Raymonde Schoch nous a emmenés dans la chapelle et raconté son histoire. »

« Ensuite, elle et ses amis nous ont réservé un magnifique accueil avec une bonne raclette, des gâteaux, de la bonne humeur et une vue imprenable sur la plaine. »

« Marcher ensemble permet vraiment de passer de bons moments avec des personnes qu'on découvre. J'aimerais bien qu'on remette cette balade au programme l'année prochaine. Et aussi qu'on organise une brisolée, un des participants a lancé l'idée. »

En octobre, nous avons invité l'association Supermamans qui a animé un après-midi de décoration de biscuits. *« Je suis étonnée de voir autant de monde participer à une activité. Dans le Valais central, nous n'avons pas autant de succès »* s'est exclamée une des responsables de l'association.

Nous avons en effet eu un grand succès et les sourires des enfants et des mamans nous ont récompensés de tous nos efforts. C'était la première fois que nous avons assumé toute l'organisation. Nous apprenons à fonctionner ensemble, à créer un esprit de groupe.

« Je n'ai pas trouvé facile de prendre la parole au début mais c'est pour la bonne cause et toutes ces expériences m'aident à améliorer mon français. »

Probablement que les prochaines fois se passeront encore mieux. Deux activités sont fixées d'ici à la fin de l'année 2023. Une soirée contes à deux voix le vendredi 17 novembre et un après-midi broderie de Noël le mercredi 6 décembre.

Nous sommes heureux de créer encore plus de liens entre les habitants de Massongex. N'hésitez pas à nous rejoindre pour mettre en place les activités et nous souffler des idées pour le prochain programme 2024.

Au plaisir de vous rencontrer !

Nina Lopes, Teresa Monteiro, Vlora Katana, Marguerite Luwawu, Valérie Langlade, Eric Solioz et Manuelle Fracheboud

Bibliothèque de Massongex

Peggy Cara *(à droite)* m'a rejointe pour de nouvelles aventures à la bibliothèque. Venez donc vous inscrire, nous nous réjouissons de vous y accueillir et de vous informer sur toutes les possibilités que vous offre la carte et le compte lecteur.

Anne-Cécile Richard

Dans certains numéros des 3 Tours, nous partagerons avec vous nos ***« Coups de cœur »***.

Par ailleurs, *Oh ! merveille*, chaque 3e mercredi du mois vous aurez droit au ***« Mercredi du conte »*** de **16h30 à 17h00**. Nous commencerons le **20 décembre 2023**, par un conte de Noël qui sera **lu par un personnage surprise !**

En effet, au printemps dernier, une activité intergénérationnelle de lecture partagée entre écoliers et aîné(e)s a permis un échange convivial entre eux.

Cet hiver, avec la commission des affaires sociales, nous souhaitons poursuivre cette expérience en l'élargissant à toutes celles et ceux, parents, grands-parents, tantes et oncles qui veulent accompagner les enfants dans ce moment de partage. Des histoires du temps passé seront racontées ou des contes seront lus aux enfants qui viendront librement en bibliothèque pendant cette heure-là.

Si vous êtes intéressé(e)s, à lire, à conter, à raconter ou à accompagner un enfant,

Inscrivez-vous
auprès de **Peggy**
au 077 483 06 94
pour les mercredis :

20 décembre 2023
17 janvier 2024
21 février 2024
20 mars 2024
17 avril 2024
15 mai 2024

16h30 - 17h00

Horaires
Lundi et vendredi : 15h30 - 18h00
Mercredi : 17h00 - 18h00

Fermeture :
Selon les congés scolaires.
Été ouvertures spéciales réduites.

Contact
bibliotheque@massongex.ch
024 471 34 47

Les 3 Tours

Journal communal de Massongex-Daviaz

Cahier spécial

Assemblées municipale et bourgeoisiale

> Convocations
> Budget 2024

Convocations aux assemblées

Municipale

L'assemblée primaire de la Municipalité est convoquée le lundi 11 décembre 2023 à 19h, à la salle polyvalente.

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 12.06.2023 : Approbation
2. Convention et avenant MobiChablais : Approbation
3. a) Modification du règlement sur les eaux à évacuer
   b) En fonction de l'approbation du règlement sur les eaux à évacuer : Indexation des revenus imposables selon *art. 178 LF*
4. Plan financier 2024 – 2027
5. Budget 2024
6. Informations
7. Divers

Bourgeoisiale

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le mardi 12 décembre 2023 à 19h, à la salle 14 du complexe polyvalent.

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 13.06.2023 : Approbation
2. Budget 2024
3. Divers

Les documents s'y rapportant sont à disposition au guichet (durant les heures d'ouverture) ainsi que sur notre site internet www.massongex.ch

Ligne de conseils énergie et durabilité:

024 475 76 74
durabilite@monthey-energies.ch

En cas d'indisponibilité temporaire de la ligne, sentez-vous libre de laisser un message.

BONNES VACANCES DE NOËL

L'ADMINISTRATION COMMUNALE SERA FERMÉE DU 26 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER Y COMPRIS.

Le conseil communal se fait un plaisir de vous inviter à une verrée le 1er janvier 2024 à 11h30 devant le complexe polyvalent.

Résumé du budget 2024

Municipalité • Compte de résultat

Le compte de résultat de la Municipalité présente une marge d'autofinancement un peu plus élevée que le budget 2023 mais en forte diminution par rapport aux comptes 2022, expliquée par une augmentation durable des charges avoisinant les CHF 600'000.- sur les prochaines années. Pour 2024, cette marge avant amortissements comptables est estimée à CHF 762'966.-.

Les principaux éléments significatifs influençant ce budget sont les suivants :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – 0

Au niveau du personnel administratif (022.3010.00), le poste des finances passera de 50 à 60%. La maintenance informatique sera assurée dès 2024 par l'entreprise CIGES impliquant des coûts plus élevés ainsi que le changement du parc informatique (022.3153.00).

ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE - 1

Comme déjà mentionné depuis 2020, la commune de Monthey a établi une nouvelle convention concernant la police intercommunale (111.3612.00) majorant le coût par habitant à CHF 75.- dès 2024. La participation de Massongex atteint donc CHF 150'000.- par an.

Les coûts de l'ensemble du service du feu de Massongex sont englobés dans le compte 150.3101.03 qui correspond à notre participation (6.45%) aux coûts du Centre de Secours Incendie Chablais (CSI-Chablais).

FORMATION - 2

Le traitement du personnel enseignant (212.3631.05) subit une hausse par rapport au budget 2023 et comptes 2022, le nombre d'élèves ainsi que la taxe d'écolage ayant augmentés.

Au niveau de l'entretien du bâtiment (217.3144.00), des stores seront remplacés sur une partie du bâtiment ainsi que la rénovation du sol dans une salle.

SANTÉ - 4

Les coûts du Centre médico-social (421.3632.04) ne cessent d'augmenter selon budget établi par leurs soins ainsi que la contribution résiduelle pour les infirmiers indépendants prenant également une part toujours plus importante.

PRÉVOYANCE SOCIALE - 5

Un montant plus important est budgété pour la crèche (545.3636.06) étant donné les nouveaux tarifs appliqués dans le courant 2022 favorisant les faibles et moyens revenus. Une nouvelle échelle tarifaire sera calculée dès août 2024 afin de palier à cette trop forte augmentation.

Après déduction de la participation cantonale (545.4631.02), la garderie laisse apparaître des coûts annuels de l'ordre de CHF 508'000.-, montant qui diminuera à CHF 420'000.- dès 2025 au vue des mesures envisagées.

TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS - 6

L'augmentation des salaires du personnel d'exploitation (615.3010.01) par rapport aux comptes 2022 s'explique par l'engagement d'un auxiliaire communal à 50% durant la période estivale.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - 7

Approvisionnement en eau – 71

L'exploitation du réseau d'eau potable (entretien, surveillance, relevé compteurs, facturation) est reprise, dès 2023, par Génédis (710.3143.01).

Traitement des eaux usées - 72

Afin de palier au gros déficit de ce service (72), le nouveau règlement communal sera soumis à votre approbation lors de cette assemblée primaire pour entrée en vigueur au 01.01.2024.

La modification des taxes (720.4240.05) permet l'autofinancement du service exigé par l'ordonnance sur la gestion financière des communes.

Plusieurs travaux d'entretien sont prévus à la STEP de Monthey (720.3632.07) auxquels nous sommes appelés à participer selon le nombre d'habitants raccordés.

Gestion des déchets – 73

La rétrocession versée concernant la taxe sur les déchets (730.4240.01) est en augmentation par rapport au budget 2023 et comptes 2022.

Une nouvelle modalité de répartition de la taxe sera soumise lors de l'assemblée générale de l'Antenne région Valais romand en décembre.

Il est envisagé de baser cette rétrocession sur le nombre d'individus produisant des déchets au sein de chaque commune et la quantité moyenne de déchets générés par habitant.

FINANCES ET IMPÔTS - 9

La différence d'impôts sur le revenu (910.4000.01) par rapport aux comptes 2022 s'explique par des soldes d'impôts 2021 plus hauts que les provisions estimées (diminution de la provision cause COVID).

De plus, en cas d'acceptation du nouveau règlement des eaux usées, une augmentation de l'indexation de 153 à 165% sera appliquée, entraînant une diminution importante des recettes fiscales. Il faut ajouter qu'au budget 2023 une diminution des impôts de l'ordre de 50'000.- a déjà été appliquée avec le passage de l'indexation de 150 à 153%.

Avec des charges d'un montant de CHF 8'379'378.- et revenus de CHF 8'332'304.-, le compte de résultat pour ce budget laisse apparaître un excédent de charges de CHF 47'074.-.

Municipalité • Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à CHF 521'465.-. Ci-après, nous vous relatons les principaux et nouveaux éléments amenant à ce montant.

TERRAINS – 022.5060.00

Un nouveau logiciel pour les finances devra être installé, engendrant des coûts de paramétrage et formation.

COMPLEXE POLYVALENT – 029.5040.02

En continuité avec 2023, il est prévu le remplacement des luminaires restant à la salle polyvalente.

MISE EN VALEUR PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE – 329.5290.05

Le Conseil communal a décidé de travailler en 2023 avec la société ArcaoConcept dans le but de contribuer au développement de la gestion du patrimoine culturel. La première phase étant la mise en place du projet et du dossier de financement, la deuxième phase sera la production du matériel et des supports.

CHEMINS DE CAMPAGNE – 615.5010.06

Il sera procédé à l'assainissement du chemin de la Vorpillière ainsi que du chemin de Malatray, chemins subventionnés à hauteur de 33% par la Confédération (615.6300.00) et 37.6% par le Canton (615.6310.00).

RÉSEAU D'EAU POTABLE – 710.5030.00

Au niveau du réseau d'eau potable, la priorité a été donnée en 2024 pour des travaux indispensables sur les chambres de réunion.

COMPTEURS D'EAU – 710.5060.07

L'entreprise Génédis va terminer en 2024 le changement des compteurs d'eau du territoire communal.

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES (PAZ) ET RÈGLEMENT COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS ET DES ZONES (RCCZ) – 790.5290.02

Un montant est encore prévu en 2024 afin d'intégrer les demandes des différents services de l'Etat.

SUBVENTION CONSTRUCTION RURAL – 812.5650.00

Selon l'art.83 al.1 LcAgr, la commune est appelée de droit à participer au subventionnement des ouvrages sur son territoire à hauteur de 25% du montant de la contribution cantonale.

Il s'agit ici de la construction d'un rural en stabulation libre pour vaches allaitantes. Un acompte a été versé en 2023 et le solde CHF 100'000.-, est budgété pour 2024.

Municipalité • Evolution des engagements et de la fortune

L'exercice boucle avec un excédent de charges de CHF 47'074.- et une fortune nette de CHF 9'917'539.-. Les engagements à courts et longs termes passent de CHF 11'216'000.- en 2024 à CHF 12'742'000.- en 2027, expliqués par des investissements conséquents en 2026.

Les comptes indicateurs démontrent que le **taux d'endettement net** de la commune en 2024 est bon mais augmente assez fortement selon nos prévisions d'ici à 2027.

1. Taux d'endettement net (11)			2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dette nette I		CHF	870'285.19	2'112'295.19	1'870'794.19	1'859'794.19	3'600'144.19	3'397'194.19
Revenus fiscaux	40	CHF	5'791'444.45	5'151'500.00	5'307'700.00	5'487'700.00	5'637'700.00	5'700'000.00
			15.03%	**41.00%**	**35.25%**	**33.89%**	**63.86%**	**59.60%**

Valeurs indicatives : < 100% = bon | 100% - 150% = suffisant | > 150% = mauvais

La commune a décidé en 2024 de financer ses investissements par ses propres moyens, sans avoir recours à l'emprunt ce qui explique un **degré d'autofinancement élevé**.

2. Degré d'autofinancement (12)			2022	2023	2024	2025	2026	2027
Autofinancement		CHF	1'386'558.29	502'395.00	762'966.00	1'039'000.00	1'184'650.00	1'212'950.00
Investissements nets		CHF	2'527'336.40	1'744'405.00	521'465.00	1'033'000.00	2'930'000.00	1'015'000.00
			54.86%	**28.80%**	**146.31%**	**100.58%**	**40.43%**	**119.50%**

Valeurs indicatives : > 100% = haute conjoncture | 80 - 100% = cas normal | 50 - 80% = récession

La part du revenu communal absorbée par les **charges d'intérêts** est négative en 2024 et se situe à 1.75% en 2027, ce qui est considéré comme bon.

3. Parts des charges d'intérêts (13)		2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'intérêts nets	CHF	-33'088.64	-39'785.00	-20'549.00	85'000.00	160'000.00	150'000.00
Revenus courants	CHF	8'363'262.46	7'591'120.00	8'209'153.00	8'349'700.00	8'499'700.00	8'562'000.00
		-0.40%	**-0.52%**	**-0.25%**	**1.02%**	**1.88%**	**1.75%**

Valeurs indicatives : 0 - 4% = bon | 4 - 9% = suffisant | > 9% = mauvais

L'indicateur suivant permet de savoir si le niveau de la **dette** est raisonnable par rapport aux revenus dégagés.

4. Dette brute par rapport aux revenus (14)		2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dette brute	CHF	8'236'498.60	9'478'508.60	9'237'007.60	9'226'007.60	10'966'357.60	10'763'407.60
Revenus courants	CHF	8'363'262.46	7'591'120.00	8'209'153.00	8'349'700.00	8'499'700.00	8'562'000.00
		98.48%	**124.86%**	**112.52%**	**110.50%**	**129.02%**	**125.71%**

Valeurs indicatives : <50% = très bon | 50 - 100% = bon | 100 - 150% = moyen |150 - 200% = mauvais | > 200% = critique

L'indicateur suivant renseigne sur l'**effort d'investissement** déployé.

5. Proportion des investissements (15)		2022	2023	2024	2025	2026	2027
Investissements bruts	CHF	2'856'243.15	1'949'635.00	897'585.00	2'450'000.00	2'990'000.00	1'075'000.00
Dépenses totales	CHF	9'808'197.87	9'038'360.00	8'336'622.00	9'735'700.00	10'280'050.00	8'399'050.00
		29.12%	**21.57%**	**10.77%**	**25.17%**	**29.09%**	**12.80%**

Valeurs indicatives : <10% = eff. d'inv. faible | 10 - 20% = eff. d'inv. moyen | 20 - 30% = eff. d'inv. élevé | > 30% = eff. d'inv. très élevé

On remarque avec cet indicateur les charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. La part des revenus courants absorbés par le **service de la dette** est considérée comme acceptable jusqu'en 2027.

6. Part du service de la dette (16)		2022	2023	2024	2025	2026	2027
Service de la dette	CHF	874'744.76	867'765.00	772'511.00	885'000.00	1'210'000.00	1'150'000.00
Revenus courants	CHF	8'363'262.46	7'591'120.00	8'209'153.00	8'349'700.00	8'499'700.00	8'562'000.00
		10.46%	**11.43%**	**9.41%**	**10.60%**	**14.24%**	**13.43%**

Valeurs indicatives : < 5% = charge faible | 5 - 15% = charge acceptable | > 15% = charge forte

La dette nette devrait davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

7. Dette net 1 par habitant (17)		2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dette nette I	CHF	870'285.19	2'112'295.19	1'870'794.19	1'859'794.19	3'600'144.19	3'397'194.19
Population résidante permanente	CHF	1'958	1'984	2'020	2'080	2'120	2'150
		444	**1'065**	**926**	**894**	**1'698**	**1'580**

Valeurs indicatives : < 0 CHF = patrimoine net | 0 - 1'000 CHF = endet. faible | 1'001 - 2'500 CHF = endet. moyen
2'501 - 5'000 CHF = endet. important | > 5'000 CHF = endet. très important

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements. On peut constater que nous avons pris des mesures dès 2025 afin d'améliorer ce **taux d'autofinancement**.

8. Taux d'autofinancement (18)		2022	2023	2024	2025	2026	2027
Autofinancement	CHF	1'386'558.29	502'395.00	762'966.00	1'039'000.00	1'184'650.00	1'212'950.00
Revenus courants	CHF	8'363'262.46	7'591'120.00	8'209'153.00	8'349'700.00	8'499'700.00	8'562'000.00
		16.58%	**6.62%**	**9.29%**	**12.44%**	**13.94%**	**14.17%**

Valeurs indicatives : > 20% = bon |10 - 20% = moyen | < 10% = mauvais

Les budgets d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 7 novembre 2023 puis par le Conseil municipal le 13 novembre 2023.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détails sur le budget 2024 qui, on vous le rappelle, est soumis à votre approbation.

L'Administration communale / 14.11.23

Sylviane Coquoz — *Présidente*

Céline Morisod — *Caissière*

Budget de fonctionnement

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		BUDGET 2024		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	956'474.00	16'050.00 940'424.00	892'955.00	16'050.00 876'905.00	957'170.80	91'392.95 865'777.85
1	Ordre, sécurité publics, défense	443'660.00	89'100.00 354'560.00	389'875.00	89'100.00 300'775.00	426'649.05	72'204.20 354'444.85
2	Formation	1'940'130.00	49'250.00 1'890'880.00	1'839'143.00	47'000.00 1'792'143.00	1'936'062.59	52'918.20 1'883'144.39
3	Culture, sport et loisirs, église	361'990.00	16'350.00 345'640.00	361'480.00	14'925.00 346'555.00	453'338.92	12'672.55 440'666.37
4	Santé	391'060.00	391'060.00	334'050.00	334'050.00	339'601.20	339'601.20
5	Prévoyance sociale	1'683'648.00	628'990.00 1'054'658.00	1'559'885.00	560'468.00 999'417.00	1'385'238.65	672'526.70 712'711.95
6	Trafic et télécommunications	986'740.00	10'015.00 976'725.00	1'037'155.00	9'615.00 1'027'540.00	1'016'009.85	10'301.00 1'005'708.85
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'261'470.00	958'950.00 302'520.00	1'306'702.00	629'500.00 677'202.00	1'203'227.15	607'479.35 595'747.80
8	Economie publique	143'645.00 80'255.00	223'900.00	180'860.00 78'040.00	258'900.00	90'632.85 128'881.95	219'514.80
9	Finances et Impôts	210'561.00 6'129'138.00	6'339'699.00	201'625.00 5'865'052.00	6'066'677.00	289'725.42 6'430'859.64	6'720'585.06
TOTAL		**8'379'378.00**	**8'332'304.00 47'074.00**	**8'103'730.00**	**7'692'235.00 411'495.00**	**8'097'656.48 361'938.33**	**8'459'594.81**

Budget d'investissement

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		BUDGET 2024		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	72'800.00	1'000.00 71'800.00	278'000.00	278'000.00	156'218.15	1'000.00 155'218.15
2	Formation			85'000.00	85'000.00	53'966.95 72'522.05	126'489.00
3	Culture, sport et loisirs, église	15'000.00 13'000.00	28'000.00	11'000.00	11'000.00	16'365.00 28'040.55	44'405.55
6	Trafic et télécommunications	344'700.00	171'500.00 173'200.00	611'750.00	66'200.00 545'550.00	1'495'990.25	112'837.00 1'383'153.25
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	365'085.00	175'620.00 189'465.00	963'885.00	139'030.00 824'855.00	1'133'702.80	44'175.20 1'089'527.60
8	Economie publique	100'000.00	100'000.00				
TOTAL		**897'585.00**	**376'120.00 521'465.00**	**1'949'635.00**	**205'230.00 1'744'405.00**	**2'856'243.15**	**328'906.75 2'527'336.40**

Aperçu du compte de résultats et investissements

Compte de résultats

			COMPTE 2022	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Résultat avant amortissements comptables					
Charges financières	-	CHF	7'073'036.52	7'189'840.00	7'562'188.00
Revenus financiers	+	CHF	8'459'594.81	7'692'235.00	8'325'154.00
Marge d'autofinancement (négative)	=	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	=	CHF	1'386'558.29	502'395.00	762'966.00
Résultat après amortissements comptables					
Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	1 386 558.29	502 395.00	762 966.00
Amortissements planifiés	-	CHF	907 833.40	907 550.00	793 060.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	CHF	56 786.56	6 340.00	24 130.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	CHF	-	-	7 150.00
Réévaluations des prêts du PA	-	CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	-	CHF	60 000.00	-	-
Réévaluations PA	+	CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+	CHF	-	-	-
Excédent de charges	**=**	**CHF**	**-**	**411 495.00**	**47 074.00**
Excédent de revenus	**=**	**CHF**	**361 938.33**	**-**	**-**

Compte des investissements

			COMPTE 2022	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Dépenses	+	CHF	2 856 243.15	1 949 635.00	897 585.00
Recettes	-	CHF	328 906.75	205 230.00	376 120.00
Investissements nets	**=**	**CHF**	**2 527 336.40**	**1 744 405.00**	**521 465.00**
Investissements nets (négatifs)	**=**	**CHF**	**-**	**-**	**-**

Financement

			COMPTE 2022	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	1 386 558.29	502 395.00	762 966.00
Investissements nets	-	CHF	2 527 336.40	1 744 405.00	521 465.00
Investissements nets (négatifs)	+	CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	**=**	**CHF**	**1 140 778.11**	**1 242 010.00**	**-**
Excédent de financement	**=**	**CHF**	**-**	**-**	**241 501.00**

Le détail du budget 2024 peut être consulté sur le site internet ***www.massongex.ch*** ainsi qu'au bureau communal.

Manifestations 2023 - 2024

LOTOS

Terre des Hommes	04.02.2024
FC Massongex	18.02.2024
GUGGEN MUSIK	25.02.2024
Fanfare Écho de Châtillon, école de musique	03.03.2024
Centre missionnaire	24.03.2024
SC Cime de l'Est	07.04.2024
FC Massongex, loto soutien	14.04.2024
Paroisse	21.04.2024

SOIRÉES

Fanfare Écho de Châtillon, concert annuel	27.01.2024
Concert de la Choral de Massongex, église	28.04.2024

FÊTES RELIGIEUSES – PAROISSE

Fête du Pardon à Vérossaz	09.03.2024
1re Communion à Massongex	05.05.2024
Fête de Fatima	18.05.2024
Fête-Dieu	30.05.2024
Fête patronale	16.06.2024

SOUPERS

FC Massongex, souper de soutien	09.03.2024

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FC Massongex	20.06.2024

MANIFESTATIONS ET DIVERS

Marché de l'Avent	9 au 10.12.2023
Noël des Aînés	16.12.2023
Noël ensemble	24.12.2023
Apéritif du nouvel an	01.01.2024
Valerette Altiski	20.01.2024
Carnagouille, cortège et concours de masques	13.02.2024
SC Cime de l'Est, concours interne	16.03.2024
Ecole de Musique, évalutation des élèves	16.03.2024
Marché de Pâques	30.03.2024
FSG La Loënaz, tournoi villageois de Volley	19.04.2024
Fanfare Écho de Châtillon, concert de Printemps	04.05.2024
Audition École de Musique	22.05.2024
La Fugue Chablaisienne	02.06.2024
Pass'Séniors	05.06.2024
Fête de clôture des écoles	21.06.2024

CAMPS

SC Cime de l'Est	27.12 au 30.12.2023
Passeport vacances et Pass'Ados	23,24 et 25.07.2024

ASSEMBLÉES PRIMAIRES

Commune	11.12 2023
Bourgeoisie	12.12.2023

Les « Mots de Dominique »

Rues et chemins de Massongex

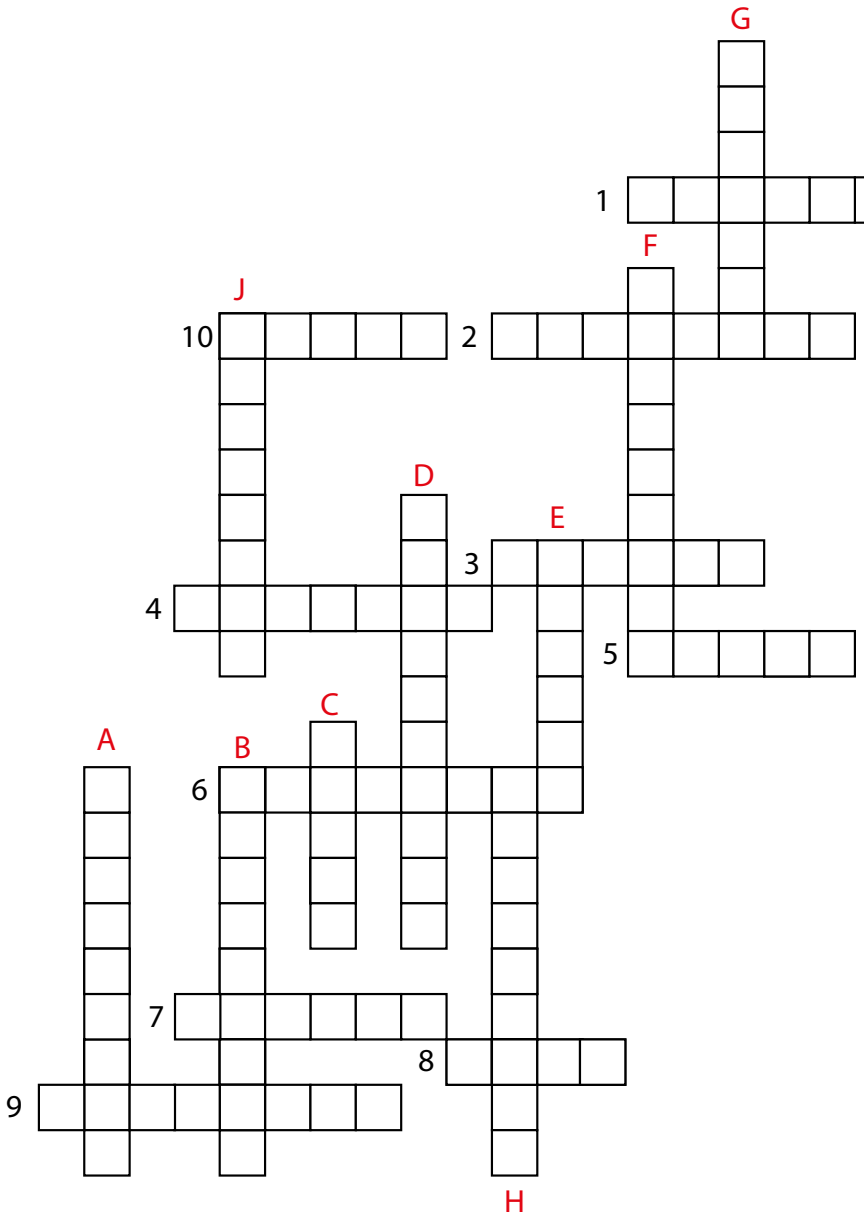

Horizontal
Chapelle
Quartery
Eudrants
Peiloz
Simplon
Stade
Tonkin
Gare
Rogneuse
Cimes

Vertical
Châtillon
Chambovey
LongeBays
Canal
ClosFleuri
Eglise
GrandClos
EnlaFin
Bras
Chablais

Insolite

« Si vous pouviez vous assoir une heure sur ce banc avec une personne du passé, qui serait-elle ? »

Collectif **La Vièze en furie**

RÉPONSES :
Horizontal : 1. Quartery 2. Eudrants 3. Peiloz 4. Simplon 5. Stade 6. Chapelle 7. Tonkin 8. Gare 9. Rogneuse 10. Cimes
Vertical : A. Châtillon B. Chambovey C. Canal D. ClosFleuri E. Eglise F. GrandClos G. EnlaFin H. LongeBays I. Bras J. Chablais

Journal d'information de la commune de Massongex | Mise en page : Griff Design | Impression : Imprimerie Montfort S.A. | Photos : Commune de Massongex, sociétés locales et commissions

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires du guichet
Lundi : 15h30 – 18h
Mercredi : 10h – 11h
Mar - jeu - ven : 15h30 – 17h

Permanence téléphonique
Lun – mar – jeu – ven : 9h – 11h30 / 13h30 – 15h30
Mercredi : 9h – 11h30
024 471 37 12 – info@massongex.ch